



Ligue des Echecs du Grand Est

Départements 08 – 10 – 51 – 52 – 54 – 55 – 57 – 67 – 68 – 88

Association loi de 1901 déclarée le 04/10/2016 à la Préfecture de Meurthe et Moselle (RNA W543009501)

Agréée Jeunesse et Sports
Partenaire de la REGION DU GRAND EST

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 27 juin 2020 à la Maison Régionale des Sports – TOMBLAINE (54)

Présents sur place : Jean-Paul GRIGGIO – Régis NOIZET - Etienne ROBERT-DEHAULT - Bernard LECLERC – Stéphane JOUNIAUX – Claude ADRIAN – Jean-Pierre LIST

Présents par visioconférence : Delphine BERGMANN - Rachid HEDDACHE - Daniel ROOS

Absents : Laurent MORVRANGE - Gabriel CAMACHO

Invité : Christian SIMON (Epinal 88), Julien MAHIEUX (Nancy 54)
Christophe PHILIPPE (DTN FFE)

Nombre de membres présents : 10 (dont 3 en visioconférence)

Nombre de procurations : 0

Ouverture de la séance à 13h15

Le Président Jean-Paul GRIGGIO ouvre la séance et remercie les membres du Comité pour leur présence sur place ou en visioconférence. Il remercie également Julien MAHIEUX et Eric DELMOTTE (FFE) pour la réalisation des installations techniques qui permettent la participation à la réunion par visioconférence.

Nomination du secrétaire de séance : Jean-Pierre LIST

1- Approbation du PV du 08/02/2020 à Nancy

Le Président demande au Comité s'il y a des remarques concernant ce PV. Aucune remarque n'est formulée.

Le PV est adopté par 7 voix, 3 participants se sont abstenus car non présents à l'occasion de cette réunion.

2- Rapport moral du Président

Le Président indique que nous nous retrouvons aujourd'hui après 3 mois d'inactivité forcée due à la COVID-19. Il remercie Christophe PHILIPPE (Directeur Technique National de la FFE) pour sa présence et pour les éclairages qu'il pourra apporter sur la période à venir.

Le but de cette réunion est de faire un bilan de la saison sportive encours, d'actualiser le budget 2020 et de préparer le budget 2021. Pour 2021, cela sera sous réserve qu'il n'y ait pas une reprise importante de la pandémie. Il s'agira d'examiner les dépenses utiles et celles qui le sont moins.

Le président passe la parole à Christophe PHILIPPE.

Les échecs sont classés par le ministère comme sport de contact et de ce fait le protocole sanitaire imposé est particulièrement strict. Trois éléments jouent en défaveur de notre sport :

- un sport intergénérationnel avec une présence de personnes du 3^{ème} âge particulièrement exposées à des conséquences graves de la COVID-19
- un sport de contact car les joueurs manipulent les mêmes pièces sur l'échiquier
- un sport de proximité car les joueurs sont face à face.

De ce fait, le ministère des sports a classé les échecs dans la dernière catégorie pour la reprise des activités dans les conditions habituelles. Le protocole publié par la FEE a été élaboré sous la contrainte des règles édictées par le ministère de la santé.

Une évolution des contraintes sanitaires est prévue le 10 juillet prochain. Elle permettra peut-être la reprise des tournois d'échecs mais rien n'est vraiment sûr en la matière. La FFE a quant à elle annulé tous les grands tournois de cet été soit en raison du nombre potentiel de participants, soit du fait de la participation de joueurs venant de l'étranger. L'interrogation majeure concerne le lancement de la nouvelle saison sportive en septembre prochain car en l'absence de vaccin le risque d'un re-confinement, tout au moins localisé, n'est pas à exclure. Les premières rencontres dans le cadre des interclubs sont prévues pour le 14 octobre. La FFE a voulu tout préparer comme si la reprise se faisait dans des conditions normales.

En réponse à des questions qui lui ont été posées, Christophe PHILIPPE apporte les précisions suivantes :

Championnat de France Jeunes ; il avait déjà été reporté d'avril à août. Il pourrait éventuellement être organisé pendant les vacances de la Toussaint fin octobre.

Top 16 Jeunes : plusieurs groupes ont déjà terminé les rencontres prévues. D'autres n'ont plus qu'un match à faire. Il a donc été décidé de terminer le championnat en septembre.

Top Jeunes : il n'était pas envisageable de mobiliser les jeunes pendant 3 jours à la rentrée. Il est prévu d'organiser le tournoi les 28, 29 et 30 août à Corbas (69).

Finale scolaire : potentiellement un trop grand nombre de joueurs pour organiser la finale en présentiel. Elle sera peut-être organisée sur Internet en septembre ou début octobre.

Bernard LECLERC demande s'il est possible d'organiser des parties d'échecs en face à face pour les U08 et U10. La réponse est non quel que soit l'âge.

Daniel ROOS indique qu'il a organisé des parties d'échecs pour une vingtaine de jeunes en les faisant jouer en décalé l'un par rapport à l'autre. Pourquoi ne pas demander au ministère ce type d'approche pour lever les trop grandes restrictions. Pour Christophe PHILIPPE de telles dispositions sont possibles en club mais pas pour les tournois.

Daniel ROOS indique également que le CDJE67 a déjà étudié les dispositions à prendre pour organiser les parties d'échecs en club à partir de septembre en fonction de 3 hypothèses d'évolution de l'épidémie. Des solutions existent y compris avec l'utilisation de pendules. Il faudrait encourager les clubs à ouvrir cet été sinon on risque de ne pas retrouver nos joueurs à la rentrée.

Jean-Paul GRIGGIO remercie Christophe PHILIPPE pour son intervention.

3 – Enquête auprès des clubs sur les conséquences du confinement

Daniel ROOS indique que l'analyse des réponses n'est pas terminée. Quelques réponses nécessitent de reprendre contact avec les clubs pour affiner leur réponse, en particulier sur le préjudice financier lié à l'abandon des tournois programmés qui semble parfois surévalué. En première analyse, il ne semble pas que les clubs aient eu beaucoup à souffrir financièrement du confinement qui nous a été imposé. Il y a relativement peu de clubs qui ont des employés (cinq ou six clubs seulement) et la situation financière pour ces employés n'a pas posé trop de problèmes du fait du chômage partiel. Au total, la perte financière pour l'ensemble des 50 clubs qui ont répondu (sur les 114 interrogés) représente 44 K€.

Pour Régis NOIZET, il serait important pour l'avenir de disposer d'une vision plus précise des structures de fonctionnement de chacun des clubs, qu'ils soient employeurs ou non. C'est un travail de fond indispensable à réaliser pour pouvoir construire un véritable projet pour le Ligue. Il faudrait également pour ce type d'étude disposer des informations avant la réunion pour pouvoir décider faute de quoi on ne gère que le quotidien.

Rachid HEDDACHE se propose d'envoyer par email le fichier Excel d'analyse des réponses à l'enquête.

4– Rapport financier

En l'absence du Trésorier Etienne ROBERT-DEHAULT retardé, Jean-Paul GRIGGIO indique :

- les dépenses non réalisées du fait de la crise sanitaire représentent environ 15 K€
- l'encours sur le compte courant est de 31 K€
- nous attendons encore 5 K€ du CNDS

En conservant une réserve de 20 K€, on peut donc considérer qu'il y a un disponible de 15 K€ pour soutenir les CDJE et les clubs.

A la question qui leur est posée concernant leur vision pour la rentrée,

- Christian SIMON indique qu'il s'attend à une assez forte diminution du nombre de joueurs licenciés en particulier pour les personnes les plus âgées.
- Bernard LECLERC craint des conséquences si les parents ne peuvent pas accompagner les enfants dans les locaux du club.
- Delphine BERGMANN s'attend à une forte baisse du nombre de licenciés chez les jeunes car beaucoup d'entre eux ont déjà été perdus au cours de ces 3 derniers mois, en particulier chez les très jeunes débutants.

Pour Jean-Paul GRIGGIO, il faut donc s'attendre à une baisse du reversement FFE à la Ligue qui est à ce jour de 25 K€.

Pour Stéphane JOUNIAUX, le problème qui se pose à nous n'est pas tant un problème d'ordre financier mais plutôt la nécessité de définir les conditions d'un développement des activités dans nos clubs. Il ne s'est pas passé grand-chose depuis la réunion du Comité Directeur de février et aujourd'hui on est dans l'attente des élections du nouveau Comité.

Pour Claude ADRIAN, il faut aussi que les acteurs potentiels aient la disponibilité pour faire avancer les projets ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Pour Daniel ROOS, il faudrait fonctionner sur la base de projets chiffrés et non simplement sur la base d'une procédure de répartition des subventions en fonction de quotas. Claude ADRIAN, est moins favorable au financement de projets chiffrés car les Clubs et les Comités peuvent être tentés de définir des projets qui auront peu de chances de voir le jour. Il faudrait donc une commission pour analyser les projets faisant l'objet d'une demande de subvention pour en décider le financement éventuel.

Pour Christian SIMON, il faudrait que la LEGE définisse son projet associatif pour prendre en compte les différents niveaux de besoins. Il se propose de nous transmettre une documentation sur le sujet.

Pour Claude ADRIAN, il faut surtout que les acteurs potentiels aient suffisamment de disponibilité et de volonté à faire aboutir concrètement les projets engagés.

Jean-Paul GRIGGIO constate qu'il n'est pas fait grand cas du très gros travail qu'il a accompli depuis le printemps 2016 pour bâtir les fondations solides de la Ligue du Grand Est et qui a aujourd'hui une trésorerie saine et n'a pas de dettes. Alors il décide de manière irrévocable et séance tenante de donner sa démission de la fonction de Président de la Ligue d'Échecs du Grand Est.

Conformément aux dispositions prévues à cet effet dans les statuts [* article 8.4], il demande au Vice-Président Régis NOIZET de reprendre la fonction de Président jusqu'aux prochaines élections.

Régis NOIZET souligne qu'il ne s'agissait nullement de faire la critique de l'action d'une personne en particulier mais de constater que collectivement nous n'avons pas été en situation de faire progresser nos actions suffisamment au cours des derniers mois. Il faut bien sûr reconnaître le travail très important et très difficile fait par Jean-Paul GRIGGIO pour la fusion de trois régions, la création et le démarrage de Ligue.

Le Comité Directeur prend acte de la décision de Jean-Paul GRIGGIO de mettre fin à dater de ce jour 27 juin 2020 à sa fonction de Président de la Ligue d'Echecs du Grand Est.

Régis NOIZET accepte d'assumer la fonction de Président jusqu'à la date de la prochaine assemblée électorale prévue à ce jour le 7 novembre 2020. Il précise toutefois que cela ne l'engage en rien pour la nouvelle période qui s'ouvrira à cette date.

5- Élection du Président

Conformément à l'article 8.4 des statuts de la LEGE, Le Comité Directeur procède à l'élection de Régis NOIZET, actuel Vice-Président, à la fonction de Président pour la période allant jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale électorale.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votants :	10
Nombre d'abstentions :	2
Nombre de votes favorables :	8
Nombre de votes défavorables :	0

En conséquence, Régis NOIZET est élu à la fonction de Président de la Ligue d'Echecs du GRAND EST (LEGE).

6 - Rapport financier - suite

En présence d'Etienne ROBERT-DEHAULT qui nous a rejoints.

Etienne ROBERT-DEHAULT précise que toutes les subventions ont été reçues qu'il s'agisse de celles de la FFE ou de la Région Grand EST.

L'annulation d'un certain nombre de postes de charge en raison de la crise sanitaire a provoqué une diminution des charges de 20 K€.

A noter que la FFE verse à présent directement aux Comités la part des ristournes sur les « licences A » qui leur revient. Cela ne change rien pour la Ligue puisque ces sommes versées précédemment par elle aux Comités apparaissaient à la fois dans les recettes et dans les charges de son budget.

Régis NOIZET note qu'il faut conserver la ligne concernant la subvention versée aux participants au Championnat de France des Jeunes car celui pourrait avoir lieu fin octobre 2020.

Pour Claude ADRIAN, ni les Clubs, ni les Comités, ni les salariés de ces structures n'ont réellement subi de graves difficultés financières suite aux mesures de confinement. Les plus touchés sont les intervenants ayant un statut d'auto-entrepreneur. Pour eux la perte de revenu a été très forte sur la période, en particulier du fait de l'absence de grandes compétitions nationales.

Pour Daniel ROOS, les intervenants ayant le statut d'auto-entrepreneur sont essentiels pour le fonctionnement de notre sport. Il faudrait donc créer du travail pour eux au niveau de la Ligue en engageant des actions concrètes qui fassent appel à leur compétence.

6 – Questions d'actualité

– Visioconférence

Les participants conviennent que pour faire avancer les dossiers il est essentiel de pouvoir y travailler avec une fréquence plus importante que celle que nous avons connue par le passé.

La visioconférence devrait permettre de répondre à cet objectif.

Jean-Pierre LIST propose d'utiliser la solution Jitsi Meet qui fonctionne via un site Internet sans nécessiter aucune installation préalable, ni ouverture de compte. Une séance de test est prévue le mercredi 8 juillet 2020 à 20h30 pour les membres du Comité Directeur qui seront disponibles. Jean-Pierre LIST en sera l'organisateur.

– **Journée Mondiale du Jeu d'Échecs**

L'ONU a pris une résolution en décembre 2019 pour instituer une Journée Mondiale du Jeu d'Échecs le 20 juillet de chaque année. L'ONU demande à tous les gouvernements, à toutes les instances régionales, à toutes les ONG et à toutes les structures du monde des échecs de contribuer au développement de manifestations échiquéennes à cette occasion.

Jean-Pierre LIST demandait si des Comités ou des Clubs avaient pris des initiatives dans ce sens. Cette question n'a pas vraiment eu de réponse de la part des participants.

– **Devenir de la LEGE**

Plusieurs participants sont intervenus sur ce thème.

Ils ont tous souligné l'excellent et important travail réalisé par Jean-Paul GRIGGIO pour la création de la LEGE et pour son fonctionnement au cours de ces premières années et le remercient sincèrement pour cela.

Pour Bernard LECLERC, le travail de constitution de la LEGE a été fait par Jean-Paul GRIGGIO. Il faut à présent exploiter pleinement les capacités à faire de cette structure. Tous les bénévoles doivent pour cela prendre en compte l'intérêt commun au-delà des intérêts spécifiques de leur club.

Claude ADRIAN, il faudra que les 16 membres du futur Comité Directeur s'engagent personnellement à participer activement aux travaux au-delà de la simple présence aux réunions.

Delphine BERGMANN constate qu'elle est à présent la seule femme présente au Comité de Direction et elle le regrette. Elle hésite encore à se présenter sur la future liste pour les élections. Elle souligne également la nécessité de redéfinir rapidement cette nouvelle liste et en particulier en ce qui concerne la tête de liste .

Clôture de la séance

Jean-Paul GRIGGIO remercie toutes et tous pour leur participation. Il exprime le souhait que son départ permette de donner un souffle nouveau et que les projets évoqués puissent réellement aboutir.

Régis NOIZET tient à redire que les interrogations et les critiques exprimées ne relevaient d'aucune intention de remise en cause personnelle mais bien d'une analyse de l'action collective du Comité Directeur.

Le Président clôt la séance à 15h40.

Jean-Pierre LIST

Secrétaire de séance

Jean-Pierre LIST

Jean-Paul GRIGGIO

Président Ligue des Echecs du Grand EST

Jean-Paul GRIGGIO

Régis NOIZET

Président Ligue des Echecs du Grand EST

Régis NOIZET

* **8.4 Vacance du poste.** En cas de vacance du Président pour quelque cause que ce soit, ses fonctions sont provisoirement exercées par le vice-président, et à défaut par le Secrétaire Général. La vacance résulte soit de la démission, soit de l'incapacité d'exercer les fonctions. Dès sa première réunion suivant la vacance, et après avoir été complété le cas échéant, le Comité Directeur élit en son sein le Président pour la durée restante du mandat.